

# LU POUR VOUS

## Transferts des marocains résidant à l'étranger

*Au cours de ces 10 dernières années, les transferts des Marocains Résidants à l'Etranger, (MRE) ont connu une évolution importante, passant de 19 milliards de Dh en 1996 à plus de 40 Md. Dh en 2005, soit une progression annuelle moyenne de 8,9%. (1 \$ vaut environ 8 Dh.)*

**C**et accroissement a été favorisé, d'une part, par un engagement remarquable de l'Etat, favorisant l'évolution des retours des ressortissants marocains à l'étranger. D'autre part, la libéralisation de l'activité bancaire et financière a permis une forte implantation des banques marocaines à l'étranger et une offre plus variée de produits destinés à ce segment.

Les transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) jouent un rôle important dans l'économie marocaine, permettant de couvrir le déficit commercial et d'afficher une balance des paiements positive. Ces transferts, constituent 26,3% des dépôts globaux des banques. Cependant, l'emploi de ces capitaux en faveur de l'investissement dans les secteurs productifs reste insignifiant par rapport au volume des transferts, aux dépenses classiques et aux placements dans l'immobilier.

### CONCENTRATION DES MRE : L'EUROPE EN PREMIÈRE POSITION

Il est difficile de quantifier le nombre de marocains résidant à l'étranger en raison de l'émigration clandestine et de la double nationalité. Toutefois, selon les estimations, le nombre de ceux-ci avoisine les 3,2 millions de personnes. La communauté marocaine résidante à l'étranger est fortement concentrée en Europe Occidentale. En effet, les statistiques de 2004 montrent que l'Union Européenne constitue la destination privilégiée des émigrés marocains, regroupant 85,9% de nos ressortissants. La France accueille, à elle seule, près de 1,1 million de marocains, soit 42% de la communauté marocaine en Europe.

### DES TRANSFERTS DE PLUS EN PLUS IMPORTANTS...

En dépit d'importantes contraintes, dont la cherté du coût des transactions, la faiblesse du taux de bancarisation, la lourdeur des procédures administratives et la difficulté d'accès aux crédits bancaires, les fonds rapatriés au Maroc par les MRE ont connu une évolution positive. Une évolution remarquable des transferts des MRE... Les transferts des Marocains Résidant à l'Etranger ont, depuis longtemps, constitué la première source de devises au Maroc. Cependant au titre de l'année 2005, les recettes touristiques ont dépassé, et pour la première fois, les recettes MRE. Les recettes dégagées des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger revêtent une importance économique majeure pour le pays dans la mesure où elles confortent l'équilibre de la balance des paiements, soutiennent la position de la monnaie nationale et représentent une source de devises indéniable, permettant de faire face aux besoins d'importation. Dès lors, au cours de la période 2001-2005, le rapatriement des fonds des MRE

a permis de couvrir les deux tiers du déficit commercial du pays et 22,8% des importations.

En comparaison avec de nombreux pays à niveau de développement équivalent, les transferts des MRE rapportés au PIB sont élevés. Tandis que le Maroc dégage un ratio de transferts/PIB avoisinant les 9%, la Syrie, 2%, la Tunisie, 2%, ou encore l'Algérie, 3%, demeurent en deçà d'un tel niveau. Mais il convient de noter que la Jordanie et le Liban enregistrent un taux de 22% et de 15%, respectivement. Par ailleurs, les dépôts des MRE ont représenté, à fin 2005, 26,3% du total des dépôts des banques commerciales, en baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Cette régression résulte, essentiellement, d'une hausse du total des dépôts (+11,9%), plus importante que celle des dépôts des MRE (+5,7%).

### ...renforcés par un engagement remarquable de l'état...et la forte présence bancaire

Le Ministère Délégué Chargé de la Communauté Marocaine Résidante à l'Etranger a réalisé plusieurs avancées en terme d'incitation des MRE au retour au pays et à l'investissement. En effet, la cellule de réflexion mise en place par le Ministère vise à attirer les MRE aussi bien en tant que travailleurs, pour apporter leur savoir-faire, qu'en tant qu'investisseurs et touristes. Au cours de ces dix dernières années, les arrivées des MRE ont connu une évolution spectaculaire, passant de 1,06 million en 1996 à 2,79 millions en 2005, soit une hausse annuelle moyenne de 11,3%.

### Marché des MRE, réparti entre les trois premières banques

Le marché des transferts des marocains résidant à l'étranger est en quasi-monopole. En effet, la BCP détient, à elle seule, 58,4% de part de marché. AWB occupe la seconde position avec 26,4% du total des dépôts, suivie de BMCE Bank, 8,1%. La position de la BCP s'explique par plusieurs facteurs. En effet, elle fût la première banque marocaine à s'installer à l'étranger, avec pour mission de bancariser la population marocaine locale et à l'étranger. De plus, elle fût présente dans l'ensemble des consulats marocains. AWB est également présente sur les marchés européens.

Elle se concentre sur les pays où réside une forte population de MRE: France, Espagne, Belgique et Allemagne. En multipliant les efforts de séduction à l'égard de cette clientèle, la banque est parvenue à améliorer son image vis-à-vis des MRE. Depuis 2002, BMCE Bank a connu une évolution significative de ses parts de marché. Cette croissance s'explique essentiellement par l'intérêt accordé aux MRE dans

la stratégie de la banque ainsi que par les efforts remarquables de communication fournis par le réseau interne et externe. Dans le but de développer les engagements sur ce segment, ne couvrant que 31% des projets des MRE, ces trois banques organisent diverses campagnes d'information sur les produits bancaires et les procédures relatives aux crédits. Il est à signaler que Bank Al Amal a été créée dans le but d'accompagner les MRE dans leurs investissements au Maroc. Dans ce sens, elle offre le produit "Prêt Bank Al Amal", co-financé par une autre banque de la place selon le choix du client et garanti par Dar Addamane, couvrant les engagements des banques partenaires.

### Des produits tournés vers les particuliers

Durant ces dernières années, les banques se sont orientées vers le segment des MRE en raison de l'importance des transferts. Dès lors, elles offrent des produits variés afin d'inciter davantage les MRE à investir au Maroc et à participer activement à leur intégration dans les circuits économiques. De ce fait, les produits offerts par les banques marocaines sont orientés essentiellement vers la consommation et l'immobilier. Seule BMCE Bank offre un crédit à la jeune entreprise, encourageant la création de firmes. En dépit de ce dynamisme dirigé vers les MRE, une grande partie des transferts échappe aux banques. Malgré la forte évolution des fonds transférés par les marocains résidant à l'étranger, une grande partie de ces capitaux passe par les circuits informels, ne permettant pas à l'économie marocaine de profiter pleinement de cette aubaine.

Selon une étude effectuée par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), en Espagne, la part de l'informel constitue près de 35% des fonds rapatriés au Maroc. Les organismes de transfert d'argent, tels que Western Union, représentent 49% des fonds transitant de l'Espagne en raison de la rapidité et de la sécurité qu'ils offrent et ce, en dépit de leur coût relativement élevé. Seuls 16% des transferts sont réalisés au niveau des banques en raison de la faible bancarisation de la majorité des MRE.

### UN EMPLOI DES CAPITAUX, NON OPTIMAL

Les ressortissants marocains investissent en masse dans l'immobilier puisque ce secteur représente non seulement une forme de placement sûre mais également un signe de réussite sociale et une véritable sécurité en cas de retour au pays d'origine. De plus, certaines personnes considèrent le placement dans l'immobilier comme un moyen de spéculation incontournable.

Ainsi, ce secteur accapare, à lui seul, 72% de l'ensemble des investissements drai-

nés par les marocains résidant à l'étranger. En parallèle, ceux-ci investissent dans la création des petites et moyennes entreprises orientées vers des activités commerciales, industrielles ou artisanales. Il existe une grande divergence entre les générations. Les anciennes privilégient le commerce d'alimentation, la restauration et l'artisanat tandis que les jeunes ressortissants optent pour des PME spécialisées dans l'import et l'export, le transport, le tourisme, les technologies de l'information et la confection. Les services représentent, ainsi, 20% du total des investissements des MRE.

Les marocains résidant à l'étranger accordent également beaucoup d'importance au secteur agricole puisque la plupart d'entre eux sont issus du milieu rural. Ainsi, les transferts de ces derniers permettent aux petits exploitants de combler les déficits en période de sécheresse ou de récolte insuffisante. Dès lors, la contribution des émigrés, quant au financement des exploitations agricoles, a permis une amélioration de l'activité agricole en terme d'extension de la superficie et de la modernisation des moyens de production dans les exploitations familiales.

### CONCLUSION

Les transferts des MRE ont enregistré une hausse importante du fait d'un engagement significatif de l'Etat et d'une présence de plus en plus remarquable des banques marocaines à l'Etranger. Cependant, l'emploi des fonds rapatriés n'est pas optimal compte tenu d'un investissement exclusif en immobilier. Dans le but d'améliorer l'efficacité des transferts de fonds, il est nécessaire de surmonter certains obstacles. Dans ce sens, il serait judicieux que les autorités publiques encouragent et orientent les MRE vers des investissements autres que dans l'immobilier afin de profiter pleinement des fonds rapatriés.

Pour ce faire, les banques marocaines et le Ministère Délégué Chargé de la Communauté Marocaine Résidante à l'Etranger pourraient sensibiliser les MRE, dans leur pays de résidence, aux possibilités d'investir dans leur pays d'origine. En parallèle, les banques peuvent également proposer des offres spécifiques, adaptées aux besoins de ce segment. L'Etat, quant à lui, pourrait fournir des services (administratifs, fiscaux...) adéquats aux MRE dans le but de les inciter à investir dans le secteur productif. A terme, une libéralisation de la balance des comptes courants permettrait une meilleure coordination entre les systèmes de paiement du pays d'origine et celui d'accueil.

Source: BMCE MONTHLY - Le Magazine Economique de BMCE Bank - N° 5 décembre 2006